



Saint Denis le 13 décembre 2011

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 9 DECEMBRE 2011

La séance débute à 14H00 : 38 présents et 13 pouvoirs soit 51 votants
Eric Guignet est le maître de cérémonie de cette Assemblée Générale.

En préambule, la notion de la nécessité du quorum est évoquée. Compte tenu du nombre d'adhérents sur l'année (plus de 500, voir répartition des adhérents en pièce jointe) il faudrait plus de 125 présents (ou représentés) pour que l'AG puisse se tenir. En 2007, il y a déjà eu un précédent, cette obligation n'avait pas été retenue. Il est clair que compte tenu du coût engendré par la location de la salle, ajouté au fait qu'une deuxième autorisation d'absence ne serait pas accordée aux financiers actifs, il paraît difficile de reporter la réunion.

Néanmoins, la question est mise au vote. A la question « qui souhaite le report de l'AG » une seule main se lève.

L'Assemblée générale peut donc débiter.

I. Mot du président Alain François

Alain François souhaite juste remercier les personnes présentes à cette AG et insister sur la progression du nombre d'adhérents en forte augmentation par rapport à l'année précédente. Cette progression s'explique sans aucun doute par la diversité des activités proposées et l'implication de ceux qui les proposent.

II. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 29 octobre 2010

Deux modifications sont demandées :

- le rapport financier de l'Atscaf n'a pas été approuvé contrairement à ce qui est indiqué au « § V Lecture des rapports », en l'absence d'examen par les commissaires aux comptes
- dans ce même § il faut lire « juin 2010 » et non pas « juin 2011 » pour la période de réalisation de l'audit par l'Atscaf Fédérale sur le Camping des Finances

Suite à prise en compte de ces modifications le PV de l'AG de 2010 est approuvé.

L'évocation de l'audit et du camping engendre à ce stade de l'AG un certain nombre de questions:

- quid de la diffusion du rapport d'audit ? le rapport d'audit sur la gestion du camping étant public il est décidé qu'il sera mis en ligne sur le site pour que tous les membres puissent en prendre connaissance

- pourquoi n'est-il pas question du camping des finances dans l'article d'ASV consacré à l'Atscaf Réunion ? un paragraphe y était consacré mais il a été supprimé par l'Atscaf Fédérale



Saint Denis le 13 décembre 2011

- l'audit a-t-il été demandé par l'Atscaf Fédérale ? - l'Atscaf Fédérale a décidé de cet audit, le président de l'Atscaf Réunion a donné son accord, il s'agissait de l'audit du gestionnaire du camping.

III. Présentation des rapports

- les rapports « courses » et « badminton » sont présentés par François Chane Kaye Bone
 - les rapports « randonnées » et « sorties-loisirs » par Eric Guignet
 - malgré le récent décès de son fils Jacques a tenu à être présent aujourd'hui et expose le bilan de la section « golf »
 - le rapport « vtt » par Patrick Vélío
- Tous ces rapports sont en pièces jointes.

Question à ce stade sur la décision de l'Atscaf-Réunion de ne pas aider au déplacement d'un golfeur en métropole, la lettre qui lui a été adressée le qualifiant « d'adhérent partiel » ?

Alain François reconnaît que cette expression était une maladresse et s'en excuse.

Il s'ensuit un débat sur les conditions à remplir par un adhérent qui sollicite une aide au déplacement.

Il est rappelé notamment que les subventions pour les déplacements des ultra-marins sont été obtenues de haute lutte par l'Atscaf-Réunion, ce qui profite maintenant aux autres Dom sans qu'ils n'aient rien demandé. Néanmoins un adhérent qui prend sa cotisation au mois de juin de l'année alors même qu'il sollicite un remboursement pour un déplacement en septembre de l'année précédente, cela paraît quelque peu opportuniste.

La solution consiste peut-être, comme pour d'autres secteurs, à ce que cet adhérent s'affilie à la Fédération Française concernée, à ce titre il bénéficiera peut-être d'une aide financière.

La proposition suivante est soumise à l'approbation de l'AG : « il est acté que tout remboursement d'un voyage pour participation à un trophée inter-finances ou à un tournoi organisé par l'Atscaf ne pourra être effectué que si l'adhérent est à jour de sa cotisation au plus tard au 1^{er} janvier de l'année civile concernée »

Cette proposition est entérinée.

- le rapport « scrabble » est ensuite présenté par Bernadette Ollivier
- le rapport « mah-jong » par Lucie Girdary
- le rapport « scrapbooking » par Patricia Grondin
- le bilan « exposition » par Eric Guignet

Tous ces rapports sont en pièces jointes.

- un bref rapport sur le Camping des Finances est ensuite effectué par Alain François, qui rappelle la décision prise d'arrêter la gestion du camping à la date du 30 juin 2011, le camping ayant été finalement fermé au 1^{er} septembre 2011.

L'évocation du camping engendre une nouvelle fois questions diverses et débat.

Des questions portant sur l'histoire de ce camping entraînent une rapide présentation par le président actuel d'Atscaf-Réunion et son prédécesseur de quelques éléments historiques de cette structure.

L'ancien gestionnaire du camping souhaite insister sur le fait que même si le gestionnaire n'est pas bon (lui en l'occurrence, voir rapport d'audit) il considère que l'Atscaf-Réunion aurait pu continuer à gérer le camping. Pour lui c'est l'Atscaf Fédérale qui souhaitait depuis longtemps se désengager.



Saint Denis le 13 décembre 2011

D'autant qu'une lettre de mission émanant de l'Atscaf-Réunion et datée du 10 juin 2010 pour « remettre de l'ordre » dans le camping étant en cours d'exécution.

Alain François souhaite insister sur les raisons qui ont conduit au désengagement de l'Atscaf-Réunion : le non renouvellement du poste du gestionnaire et les difficultés posées par certains résidents rendaient la gestion de cette structure impossible, le bénévolat ayant ses limites.

Remarques diverses de la salle :

- certains résidents ont proposé à l'Atscaf-Réunion d'aider à la gestion du camping mais aucune réponse ne leur a été faite.
- critiques à l'égard d'Alain François à qui il est reproché des propos injurieux et parfois très contradictoires notamment dans les rapports du CEDAS (?).....etc

IV. Examen des rapports financiers.

1- Présentation par la trésorière, Hélène Patsourakos, des rapports financiers de l'Atscaf-Réunion pour l'exercice 2009-2010, puis pour l'exercice 2010-2011 (voir rapports en annexe)

Diverses questions portent sur la présentation des comptes, une plus particulièrement devra être approfondie car pour l'exercice 2010-2011 la ligne « AG nationale et Congrès/ Déplacements » présente des dépenses à hauteur de 7680,53 euros pour 3289,68 euros de recettes alors que les déplacements vers la métropole devraient être intégralement remboursés par l'Atscaf Fédérale. La vérification des remboursements effectués devra être réalisée en collaboration avec l'Atscaf Fédérale.

2- Présentation des rapports des commissaires aux comptes sur les 2 exercices précédents (voir rapports en annexe) par Patrick Vélio

Quelques remarques pour l'avenir seront à prendre en compte : possibilité d'éviter des frais bancaires en supprimant les relevés décennaires, abonnement internet payant non utilisé à supprimer, opter pour une assurance annulation lorsque des billets d'avion sont achetés, apporter la copie du billet d'avion en PJ de la dépense...

Les commissaires aux comptes certifient l'exactitude des comptes de l'Atscaf et donnent quitus pour ces rapports financiers.

Les rapports d'activité financiers sont soumis au vote : 4 abstentions, pas de vote contre, l'Assemblée Générale adopte les rapports financiers à la majorité.

3- Comptes financiers du camping

Une présentation rapide des comptes des 2 derniers exercices est effectuée par Alain François. Les comptes de l'exercice 2009-2010 n'avaient pu être présentés lors de l'AG précédente compte tenu des circonstances du moment (comptabilité entre les mains des trésoriers fédéraux suite à audit)

Pas de possibilité d'examen de ces comptes par les commissaires aux comptes car toutes les pièces sont entre les mains d'un inspecteur principal à la division des affaires juridiques de la DRFip,



Saint Denis le 13 décembre 2011

suite à l'audit demandé par la Direction Régionale des Finances Publiques. Cet audit a été demandé par la DRFip comme élément d'information pour la nouvelle association qui va reprendre la gestion de ce camping.

Alain François tient à signaler que 6416 euros de loyers dus par les résidents sont toujours en impayés ; les recettes sont en diminution par rapport à la gestion précédente de par notamment l'arrêt des rentrées de location du kiosque, mais cela n'explique que partiellement cette diminution. De même les charges fixes continuent à courir (électricité, paie du gardien....) alors même qu'il n'y a plus de recettes qui entrent. Si c'est l'Atscaf-Réunion qui doit payer on n'a plus qu'à mettre la clef sous la porte !!

A François confirme suite à une question que le compte bancaire du camping est un compte spécifique, différent de celui de l'Atscaf-Réunion.

Il confirme également que l'intégralité des mobiles-homes sera transmis à la nouvelle association qui reprend la gestion du camping, sans indemnisation aucune pour l'Atscaf-Réunion, l'association reprenant en contrepartie le remboursement de la dette restante (prêt consenti par l'Atscaf Fédérale pour achat d'un mobile-home).

Ce rapport est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

5 votes contre

7 abstentions

Le rapport est approuvé à la majorité des membres présents ou représentés (30 présents au moment du vote).

V. Questions diverses

- la demande est faite d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire une modification des statuts qui prévoit la convocation de l'Assemblée Générale dans la demi-heure qui suit, si le quorum n'est pas atteint

- remarque faite également sur l'égalité de traitement des partants pour les trophées nationaux, Patrick Vélío s'étonne qu'on lui ait répondu qu'il n'était plus possible de rembourser ces frais alors même qu'à l'examen des comptes qu'il a effectués il s'est rendu compte que d'autres avaient été remboursés, à élucider ?

- un adhérent s'étonne que le prochain trophée de Golf se déroule au Maroc ?

- la remarque d'un adhérent sur le sentiment de règlement de compte qui émane de cette assemblée auquel on peut ajouter le sentiment d'exaspération palpable de la salle du fait de l'excès de temps consacré au camping, est à signaler.

VIII. Renouvellement du Conseil d'Administration

- 4 sortants: François Chane Kaye Bone et Maguy Rocolle ne se représentent pas, Alain François et Bernadette Ollivier se représentent
- 3 démissionnaires : Isabelle Berenger, Nicole Lanfranchi et Didier Lebon



Saint Denis le 13 décembre 2011

- Eric Guignet, Chantal Sigismeau, Hélène Patsourakos, Josian Soubadou, Patricia Grondin, Jacques Gauchy, Claire Blaszak, Lucie Girdary, Jean-Claude Gérald et Jean-François Lai-King souhaitent continuer leur mandat
- 2 candidatures ont été déposées par 2 non financiers qui ne peuvent être retenues car il s'agit de non financiers

Ces deux personnes indiquent qu'il n'est pas prévu dans les statuts de l'Atscaf-Réunion qu'un agent non financier ne puisse pas déposer sa candidature et que c'est à tort qu'on leur rejette leur candidature, même s'ils confirment retirer leur candidature quelques minutes plus tard.

De plus il est fait mention que le dépôt en Préfecture de la nouvelle composition du Conseil d'Administration de l'Atscaf-Réunion n'a été effectuée qu'en mai 2011 alors qu'elle aurait dû l'être au plus tard 3 mois après l'Assemblée Générale modifiant la composition du bureau et notamment son président, soit en janvier 2010 ?.

Ces différentes remarques pointent du doigt les carences de l'association Atscaf-Réunion en matière réglementaire et juridique, car même si l'on est une petite association il faut respecter un minimum de formalisme. La nécessité de modifier les statuts s'en trouve encore plus confortée.

L'assemblée Générale avalise la composition du nouveau Conseil d'Administration, qui va se réunir pour désigner les postes du bureau

Composition du nouveau bureau :

✓ Président :	Alain FRANCOIS
✓ Vice président	Josian SOUBADOU
✓ Vice président adjoint	Jacques GAUCHY
✓ Trésorière	Hélène PATSOURAKOS
✓ Trésorière adjointe	Bernadette OLLIVIER
✓ Secrétaire	Eric GUIGNET
✓ Secrétaire adjointe	Chantal SIGISMEAU
✓ Autres membres du bureau	Patricia GRONDIN Lucie GIRDARY Jean-Claude GERALD Claire BLASZAK Jean-François LAI-KING (?)

Délégué Régional : pas de changement Eric GUIGNET, suppléant Josian SOUBADOU

Désignation du représentant de l'Atscaf Réunion au congrès de mars 2012 : Alain FRANCOIS,

IX. Désignation des commissaires aux comptes

Patrick VELIO et Marie-José SHARRE dit CHERON, en tant que suppléante, sont reconduits pour une année.

La secrétaire de séance

Le président de l'Atscaf Réunion

Bernadette OLLIVIER

Alain FRANCOIS

Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières

✉ BP 7014 97701 Saint Denis Mess. Cedex 01

☎ 0262.90.88.66

📠 0262.90.95.14